

■ **Alvazzi Constructions S.A.**, à Orbe, CH-550-0166459-6 (FOSC du 14.01.2003, p. 14). La procuration de Alvazzi Pascal est éteinte. Alvazzi Dominique et Richard Janine signent désormais collectivement à deux. Devaud Claude et Richard Tschudi Valérie, dont la procuration est éteinte, engagent désormais la société par leur signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Sansonnens Eric, de Forel (FR), à Lausanne. Journal no 11574 du 01.10.2007 (04142884 / CH-550.0.166.459-6)